



Le Vendredi 13 Mars 2026

Mesdames, Messieurs, Actrices et Acteurs du sport associatif nantais, bonjour,
Nous vous souhaitons bonne lecture de "l'Échangeons depuis chez vous" de ce mois de Mars 2026.

Dans une semaine, nous célébrerons l'arrivée du printemps pour le plus grand bonheur des pratiquantes et des pratiquants des disciplines sportives extérieures après la période de multiples et longues intempéries de cet hiver.

Nous vous rappelons que notre association a adopté une nouvelle appellation lors de son Assemblée Générale Extraordinaire du jeudi 22 janvier dernier par :

OFFICE DU MOUVEMENT SPORTIF NANTAIS.

Vous trouverez également dans cette newsletter des informations relatives au fonctionnement de notre Centre de Ressources en particulier, de l'OMS en général et des associations sportives adhérentes.

A très bientôt.

L'information pratique

Soir de Rencontre - L'alternance dans les associations

Pour une association, recruter une personne en alternance peut offrir de nombreuses perspectives de professionnalisation et de développement. Venez découvrir le fonctionnement de ce dispositif en partenariat avec **Profession Sport et Loisirs 44**.

Date : Jeudi 26 Mars 2026

Horaires : 18h30 - 20h00 (suivi d'un temps convivial)

Lieu : Maison des Sports Alice Milliat - 44 rue Romain Rolland - 44100 - Nantes

JE M'INSCRIS



L'information solidaire



L'Académie des bénévoles nantais recrute

Dans les prochaines semaines, l'OMS procédera à la présentation officielle de sa nouvelle

Académie des Bénévoles Nantes

destinée à mettre en symbiose toutes les compétences du sport associatif local.

Trois niveaux d'inscription sont donc à votre disposition :

- devenir **Equipière/Equipier** afin de s'investir ponctuellement lors d'un évènement organisé par un club : compétition nationale ou internationale, tournoi festif, etc...
- devenir **Ambassadrice/Ambassadeur** afin de dispenser bénévolement des formations relatives à la vie associative : gouvernance, gestion administrative et financière, droit, fiscalité, communication, etc...
- devenir **Académicienne/Académicien** afin de suivre les formations dispensées en étape unitaire ou en module en plusieurs composants (inscriptions ultérieures).

cliquez sur l'image ci-dessous





ACADÉMIE DES BÉNÉVOLES NANTAIS
DEVENEZ AMBASSADRICE / AMBASSADEUR

JE M'ENGAGE

L'information financière

Régie publicitaire - Annuaire des associations sportives adhérentes 2026-2027

L'OMS lance la régie publicitaire de l'édition 2026-2027 de son annuaire des associations sportives adhérentes à paraître à la prochaine rentrée scolaire de septembre 2026.

Vous souhaitez :

- promouvoir votre activité professionnelle au sein d'un support sportif, social et solidaire,
- participer au rayonnement des 350 clubs amateurs locaux,
- accompagner le bénévolat sportif,

cliquez sur l'image ci-dessous

The advertisement features a blue background with a spotlight effect. At the top is the OMS Nantais logo. The main text reads "ET SI VOUS MISIEZ SUR LE SPORT NANTAIS...". In the center, there is a graphic of a directory cover for "ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES ADHÉRENTES À L'OMS DE NANTES 2025 - 2026" with a vertical banner for "2026 - 2027". Below the graphic, it says "Votre publicité dans l'annuaire des associations sportives adhérentes". At the bottom, it says "Devenez partenaire" with a speech bubble icon.

L'information associative

Rappel - Campagne ANS-PSF 2026

Comme chaque année maintenant, la campagne "ANS-Aides Projets Sportifs Fédéraux" va bientôt s'ouvrir. Les axes prioritaires pour le développement du Sport et les orientations fédérales vous seront transmis par vos Fédérations respectives.

Vous pouvez dès à présent vous rendre sur la plateforme "Le compte-asso" pour faire le dépôt des comptes-rendus financiers des actions subventionnées l'année dernière.



L'information calendaire

Les Grandes Rencontres de l'OMS

Vous connaissiez "Les Rencontres de l'OMS" traditionnellement organisées à la mi-juin et particulièrement dédiées aux demandes de Subvention Sportive Commune (SSC) des associations sportives adhérentes lors d'une conférence pédagogique en fin de journée.

Notre format évolue et devient "Les Grandes Rencontres de l'OMS" comportant plusieurs conférences abordant des thématiques sensibles de la vie associative dans l'après-midi et la réunion plénière sur les demandes de SSC en fin de journée.

Nous vous prions de **réserver dès à présent la date du mercredi 10 juin**.

Plus d'informations à venir ou à contact@oms-nantes.fr

La Ruée Vers le Sport 2026 - 10^{ème} édition - 11^{ème} anniversaire

Chaque année, une journée d'animation sportive « La Ruée Vers le Sport » est organisée en partenariat avec les clubs adhérents, à destination du grand public sous forme d'informations, d'initiations et de démonstrations au cœur de la ville (Parvis Neptune - Feyd'Ball).

La 10^{ème} édition se déroulera le Samedi 5 Septembre 2026, avec pour objectif la promotion des pratiques sportives et des valeurs véhiculées par le sport. Les inscriptions des clubs sont ouvertes.

Nous vous invitons à nous adresser votre dossier complété (via le lien ci-dessous) par mail dans les meilleurs délais (Inscription par ordre d'arrivée) : communication@oms-nantes.fr.

LA RUÉE VERS LE SPORT

Changement de nom - L'OMS devient l'Office du Mouvement Sportif Nantais

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du jeudi 22 janvier dernier, les Associations Sportives Adhérentes présentes ont entériné la proposition du nouveau nom de notre association émise par les membres du Comité Directeur.

Place désormais à l'**Office du Mouvement Sportif Nantais**.

Vous avez la possibilité de mettre à jour vos différents supports de communication évoquant notre collaboration en **téléchargeant notre logo ici**.

L'information statutaire

L'OMS CHANGE DE NOM !

Association au service des clubs nantais

**Office du Mouvement Sportif
NANTAIS**

- +210 Associations adhérentes
- +67 000 Licenciés
- +115 Disciplines

Depuis 1944

Et bientôt changement d'adresse...

Plus d'informations à venir sur notre site internet **www.oms-nantes.fr**

FERMETURE DÉMÉNAGEMENT

DU 7 AU 10 AVRIL
INCLUS

HÂTE DE VOUS ACCUEILLIR
DANS NOS NOUVEAUX LOCAUX

L'information juridique

Equipements sportifs - Nouvelle obligation d'affichage contre les violences dans le sport

Depuis le 19 novembre 2025 et par décret du 16 mai 2025, tous les établissements d'activités physiques et sportives ont **obligation d'afficher en un « lieu visible de tous »**, une information sur les dispositifs visant à mieux prévenir et lutter contre les violences et les discriminations. De quoi mieux orienter les victimes ou les témoins de violences, parmi les pratiquant(e)s.



L'information bonus

Les chiffres clés de la période

SMIC horaire brut au 01.01.2026 : 12,02 €

SMIC horaire net au 01.01.2026 : 9,52 €

Convention collective Éclat (1518) :

- v1 : 7,23 € (au 01.01.2026)
- v2 : 6,81 € (au 01.01.2026)

Convention collective du Sport (3328) : les minimas mensuels* (au 01.01.2026)

Groupe 1 : 1 848,42 € Groupe 4 : 2 099,37 €

Groupe 2 : 1 885,14 € Groupe 5 : 2 333,99 €

Groupe 3 : 1 997,87 € Groupe 6 : 2 865,97 €

* les Groupes 7 et 8 sont calculés en minimas annuels.

Plafond de sécurité sociale 2026 :

Annuel : 48 060 € Hebdomadaire : 924 €

Trimestriel : 12 015 € Journalière : 220 €

Mensuel : 4 005 € Horaire : 30 €

Franchise Sportive URSSAF pour le sportif, entraîneur, personne qui assure des fonctions indispensables à la tenue des manifestations

Les sommes versées à l'occasion d'une manifestation sont exonérées de cotisations sociales URSSAF dans la limite de 70 % du plafond journalier de la Sécurité sociale, dans la limite de 5 manifestations par mois pour les mêmes sportifs ou personnes gravitant

autour de l'activité sportive, et par organisateur.

Cette exonération ne s'applique pas aux personnels administratifs, dirigeants, administrateurs, personnel médical et paramédical, professeurs, moniteurs et éducateurs sportifs; ainsi qu'aux activités exercées dans le cadre d'organismes à but lucratif et des comités d'entreprise.

Les cotisations dues au titre des sommes de toutes natures versées à des sportifs et personnes gravitant autour de l'activité sportive (billettiste, guichetier, collaborateur occasionnel, accompagnateur) et aux professeurs, moniteurs et éducateurs sportifs peuvent en outre être calculées sur une assiette forfaitaire.

Lorsque la rémunération est égale ou supérieure à 1,5 plafond de la Sécurité sociale correspondant à la durée de travail, l'assiette forfaitaire retenue pour le calcul des cotisations ne peut pas être inférieure à 70 % de cette rémunération.



The banner features the logo of the Office du Mouvement Sportif Nantais (OMSCN) on the left, which includes three checkmarks in orange, green, and blue. To the right, the text reads: "Office du Mouvement Sportif Nantais", "25 rue de Strasbourg - 44000 Nantes", "02 40 47 75 54 - contact@oms-nantes.fr", and "www.oms-nantes.fr". On the far right, there is a graphic with the text "LES OFFICES DU SPORT - GÉNÉRATION RÉGIONALE" set against a background of white dots forming a circular pattern.

Merci de diffuser ces informations au sein de votre club par transfert de mail



Si vous souhaitez vous désinscrire de notre newsletter, cliquez [ici](#)